



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2011  
**CAP TSEEAC**



Humanisme  
Indépendance  
Solidarité  
Professionalisme

**VOTEZ**



**du 18 au 20 octobre 2011**





# SNNA



## GRADE EXCEPTIONNEL

LALLIS Eric (DSAC/N)  
BATAILLÉ Philippe (DSAC/SO)  
PONCEAU Alix (CESNAC)  
MUSSI Marie-Pierre (DSAC/SE)

## GRADE PRINCIPAL

MOROT Thierry (SNA/S)  
BRIDET Marion (SNA/RP)  
PEGORARO Sandrine (SNA/SE)  
BARRET Frédéric (SNA/SO)

## GRADE NORMAL

DROTHIERE Stéphane (SNA/O)  
DONZEAU Stéphane (SNA/SSE)  
KESSLER Benoît (SNA/RP)  
OPPENLÄNDER Johann (DSAC Paris)

## DEFENDRE ET AMELIORER LE STATUT TSEEAC

Les TSEEAC sont indispensables au fonctionnement de la DGAC et à la construction du FABEC.

Les TSEEAC doivent continuer à exercer leurs fonctions et à développer dans toutes les directions de la DGAC, et dans tous les domaines d'activités. L'ensemble des fonctions tenues par les TSEEAC doit être revalorisé tant sur les plans statutaire qu'indemnitaires.

Au cours de ces dernières années FO s'est consacré à l'amélioration du cadre de travail des TSEEAC dans la DGAC et dans le FABEC, à l'évolution des métiers et à la défense des conditions de travail de l'ensemble des TSEEAC. Trois années où force a été de constater que FO a pleinement assumé son rôle de représentant et de porte-parole des personnels.

FO a activement défendu les métiers et les fonctions des TSEEAC au cours des différents GT.

FO a permis la sauvegarde du corps des TSEEAC dans le cadre de la refonte de la formation initiale et a obtenu une différenciation suffisante de la formation TSA pour éviter la concurrence avec les métiers TSEEAC. Le passage à 3 ans de la formation initiale permettra la reconnaissance du diplôme TSEEAC au niveau Licence du LMD. FO s'est assuré que cette 3ème année ne crée pas un ralentissement dans le déroulement de carrière.

FO regrette le retard pris par la Fonction Publique dans la création de la nouvelle grille indiciaire TSEEAC. FO continue à être force de proposition, principalement dans les aspects reconnaissance de l'expertise, de toutes les fonctions d'encadrement, de l'homogénéité du déroulement de carrière en fonction des filières métiers et de l'indice terminal.

L'année 2010 fut une année charnière. Seule la très large participation des personnels aux mouvements de protestation a permis de sauvegarder la DSNA et d'éviter ainsi le démantèlement de la DGAC qui aurait été la conséquence d'une politique de fusion des prestataires NA du FABEC. FO a toujours largement dénoncé cette politique et soutenu un modèle de FAB coopératif.

2010 a également connu une autre tentative de morcellement de la DGAC à travers un protocole qui n'affiche que des déséquilibres sociaux, réorganisations, fermetures d'organismes et réduction d'effectif dans le mépris le plus total des aspects opérationnels et de la qualité des services rendus.

Par la démonstration de votre volonté de soutenir l'action de FO, nous avons, ensemble, obtenu le projet de construction d'un FABEC de type coopératif, seule voie préservant un avenir pour tous.

Vous avez refusé à une écrasante majorité les mesures visant la fermeture arbitraire d'organismes dans le seul but politique. FO dans le souci du respect des personnels a dénoncé ce protocole.

Les objectifs et les principes défendus par FO sont clairs :

- unité de la DGAC,
- maintien dans la Fonction Publique de l'Etat,
- construction d'un FABEC coopératif.

FO connaît bien les attentes des TSEEAC. Pour le constater dans nos actes, dans vos services ou au sein des instances paritaires, FO a toujours respecté ses engagements et a toujours défendu vos intérêts. Aujourd'hui nous devons avoir votre soutien et votre confiance pour assurer votre avenir et mener à bien vos projets.

FO s'attachera à ce que tous ensemble :

- nous préservons les valeurs du service public et notre appartenance à la Fonction Publique de l'Etat,
- nous maintenons une DGAC unie et entière dans une Europe de coopération,
- nous faisons valoir de véritables évolutions porteuses d'avenir pour tous les personnels,
- nous défendons nos emplois et nous opposons à toutes dérives économiques et au dumping social,
- nous améliorons le profil de carrière de tous, jeunes ou plus anciens (développement des passerelles vers les corps d'ingénieurs et d'encadrement et des accès

aux emplois fonctionnels),

- nous obtenons la reconnaissance de toutes les fonctions à leur juste niveau,
- nous parvenons à une refonte de l'EVS offrant à chacun un déroulement de carrière sur les 3 niveaux, débutant, confirmé, expert,
- nous faisons reconnaître la fonction d'encadrement au même niveau quels que soient les métiers et les services,
- nous exigeons la création d'un mécanisme de complément retraite, avec création d'un fonds spécifique garanti par l'Etat, alimenté par les cotisations des personnels. Pour mémoire, les primes ne sont pas prises en compte et l'augmentation du nombre d'années nécessaires pour bénéficier d'une pension à taux plein réduit encore le montant des retraites,
- nous assurons l'avenir des aérodromes et des délégations dans la DSNA et dans le FABEC,
- nous obtenons les effectifs nécessaires au maintien du niveau de sécurité requis et à la bonne exécution des tâches,
- nous faisons encore progresser la formation initiale à l'ENAC en incluant des immersions en pays anglophone et en ajoutant la partie pratique de l'apprentissage du pilotage à la théorie acquise cette année,
- nous puissions tous accéder à la formation continue en langue anglaise au sein de nos services et avec les moyens appropriés.

Nous continuerons à :

- défendre nos conditions de travail,
- améliorer la gestion individuelle et collective des personnels,
- améliorer la mobilité fonctionnelle et géographique en cours de carrière,
- exiger le retour à une mobilité à 3 ans dès la première affectation,
- veiller aux évolutions techniques et au déploiement des outils nécessaires,
- œuvrer pour une meilleure gestion de la CAP TSEEAC permettant aux TSEEAC de faire de véritables choix dans leurs futures affectations tant sur le plan fonctionnel que géographique,
- mettre en place une politique d'affectation des ressources TSEEAC claire et négociée avec les syndicats représentatifs des TSEEAC,
- exiger les recrutements nécessaires pour faire face aux besoins actuels et futurs des services. (responsabilités nouvelles, formation continue, temps de pause ...).

En soutenant FO les TSEEAC renforcent une organisation syndicale qui connaît parfaitement leurs métiers et leurs aspirations, qui est toujours présente quelle que soit l'évolution de carrière, qui fait des propositions concrètes et adaptées, participe à tous les GT et à toutes les instances à tous les niveaux (local, national, ministériel), tout au long de l'année.

**FO, 2<sup>ème</sup> force syndicale de la DGAC, est présent dans tous les corps de la DGAC.**

**Avec votre soutien, nous pouvons encore nous renforcer.**

# VOTEZ



**du 18 au 20 octobre 2011**